



Ecole de Promotion Sociale de Châtelet
Place de l'Hôtel de Ville, 6
6200 Châtelet
071/ 38.59.72
ecetic@outlook.com
www.eps-chatelet.be

Plan d'accompagnement des étudiants dans le cadre du suivi pédagogique

L'Ecole de promotion sociale de Châtelet vous propose **un plan d'accompagnement (carnet)** tout au long de votre parcours de formation.

L'objectif étant de vous aider à identifier et à analyser vos faiblesses mais surtout d'y remédier afin de vous amener vers la réussite grâce à un encadrement individuel et à la mise en place d'actions concrètes.

Quand ?

A l'entrée de votre formation, lors des séances d'information, de prises de contact les enseignants seront présents pour vous accueillir, vous renseigner et vous informer quant aux exigences de la formation, des stages mais également de votre futur métier.

Lors des activités d'enseignement et tout au long du parcours de formation, plusieurs observations seront apportées tant au niveau de vos comportements (Présences aux cours¹, motivation, savoir-être, respect du cadre, participation aux cours,...) que de vos apprentissages (évaluations formatives, certificatives) et, selon les aspects mis en évidence, par vos enseignants lors des Conseils des Etudes (principalement après une UE déterminantes ou un stage), des actions concrètes vous seront proposées et inscrites dans votre carnet pédagogique.

Il pourra s'agir d'un avertissement écrit, de rencontres individuelles avec le ou les enseignants et/ou la direction afin d'attirer votre attention sur les problématiques observées, les exigences de la formation, de faire le point sur les difficultés rencontrées. L'objectif étant toujours de rechercher ensemble des solutions ou mesures raisonnables pour remédier à vos difficultés.

¹ *1-Un étudiant satisfait à la condition d'assiduité s'il ne s'absente pas, sans motif valable, de plus de 2 dixièmes (20%) des activités d'enseignement dont il n'est pas dispensé.



Ecole de Promotion Sociale de Châtelet
Place de l'Hôtel de Ville, 6
6200 Châtelet
071/ 38.59.72
ecetic@outlook.com
www.eps-chatelet.be

Dans certaines situations, le Conseil des Etudes pourra vous proposer un contrat avec un engagement de votre part sur les points précis à améliorer.

Concernant les stages et l'épreuve intégrée de qualification, chaque étudiant disposera d'un suivi individualisé afin de définir et de construire son projet.

Concrètement, votre enseignant devra effectuer plusieurs lectures et corrections du travail effectué, prévoir des séances de méthodologies de travail et vous préparer à votre défense orale par des simulations en classe. Vous saurez préalablement quelles seront les compétences à maîtriser pour réussir votre épreuve intégrée.

En fin de formation, l'école vous informera quant aux propositions d'emplois dont elle aura connaissance et pourra vous conseiller dans vos démarches en vue de décrocher un emploi.

Des périodes d'enseignement supplémentaires appelées communément périodes de remédiation et d'accompagnement, peuvent être organisées en faveur des étudiants qui éprouveraient des difficultés tant au niveau de la compréhension de la matière que de l'expression écrite et ce, tout au long de votre formation.

Nous noterons également dans votre carnet de suivi pédagogique, **la valorisation des acquis de formation ou d'expérience(s) professionnelles(s)** pour les étudiants qui en feront la demande.

(Voir formulaire sur notre site)

Afin de tenir à jour votre carnet de suivi pédagogique, nous vous demanderons de contacter votre enseignant titulaire lorsque :

- Des modifications doivent être apportées telles que une demande d'aménagements pour, par exemple, une évaluation ; *(enseignement inclusif –voir site internet)*
- Des modifications de votre situation personnelle (problèmes familiaux,...) ;



Ecole de Promotion Sociale de Châtelet

Place de l'Hôtel de Ville, 6

6200 Châtelet

071/ 38.59.72

ecetic@outlook.com

www.eps-chatelet.be

- Des modifications liées à votre projet personnel (Interruption de vos études, réorientation,...)

Nous vous demandons également de respecter les modalités relatives à l'accompagnement pédagogique qui sera mis en place afin de participer pleinement à votre réussite et de participer aux réunions d'évaluation qui vous seront proposées tout au long de votre formation.